



**CERTIFICAT DE CAPACITE PROFESSIONNELLE**  
**AU TRANSPORT NATIONAL ET INTERNATIONAL PAR ROUTE**

**DE** MARCHANDISES ET DE LOUEUR DE VEHICULES INDUSTRIELS

**N°** *MP 43.11.00141*

Nous, \_\_\_\_\_ Préfet de la région FRANCHE-COMTE \_\_\_\_\_ certifions

a) que *Monsieur LAQUET Cédric, Michaël*

né(e) à *VILLEFRANCHE-SUR-SAONE (69)*, le *18 mars 1971*

a subi avec succès les épreuves de l'examen (année : 2011 ; session : \_\_\_\_\_ ) organisé pour

l'obtention du certificat de capacité professionnelle au transport national et international par route de : \_\_\_\_\_

marchandises et de loueur de véhicules industriels

conformément aux dispositions de décret n° 99-752 du 30 août 1999 modifié

b) que la personne visée au point a) est habilitée à faire valoir sa capacité professionnelle dans une entreprise de :

- transport par route de : marchandises et loueur de véhicules industriels
- effectuant uniquement des transports nationaux dans l'Etat membre ayant délivré le certificat,
- effectuant des transports internationaux.

Le présent certificat constitue la preuve suffisante de la capacité professionnelle visée à l'article 10, paragraphe 1, de la directive 96/26/CE du Conseil du 29 avril 1996 modifiée concernant l'accès à la profession de transporteur de marchandises et de transporteurs de voyageurs par route ainsi que la reconnaissance mutuelle des diplômes, certificats et autres titres visant à favoriser l'exercice effectif de la liberté d'établissement de ces transporteurs dans le domaine des transports nationaux et internationaux.

Délivré à BESANÇON, le 30 Décembre 2011

*DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT  
DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT  
Service Transports Mobilité Infrastructures  
Département Gestion des Transports Routiers  
17 E Rue Alain Savary – BP 1269  
25005 BESANCON CEDEX*

*Pour le préfet de la Région FRANCHE-COMTE  
et par délégation  
La Responsable du Département  
Gestion des Transports Routiers*

*C. ROMAGNY*